

MOBILITÉ ATSS 2026

dans l'académie de Toulouse

Mémo pour **ADJAENES, SAENES, AAE, INFENES, ASSAE et ATRF.**



Les coordonnées des contacts (téléphone et courriel) : Accueil téléphonique dédié du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

- Pour les infirmiers (INFENES) et assistants de service social (ASSAE): 05 36 25 76 36 dplate3-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les adjoints administratifs (ADJAENES) et secrétaires administratifs (SAENES): 05 36 25 76 33 dplate2-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les attachés d'administration (AAE) : 05 36 25 76 22 dplate1-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF) 05 36 25 76 29 dplate2-resp2@ac-toulouse.fr

Étape 1 Je m'inscris au mouvement

Je me connecte à AMIA à l'aide de mon numem, vérifie mon dossier et détermine le motif de ma demande (priorités légales, critères supplémentaires).

À partir du 9 mars pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

À partir du 7 mars pour les SAENES et AAE

Étape 2 Je prends connaissance des postes et je formule mes vœux

Je prends connaissance des postes vacants ou susceptibles de l'être, des postes profilés et formule mes vœux.

Jusqu'au 30 mars 15h pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

Jusqu'au 8 avril 15h pour les SAENES et AAE.

Étape 3 Je confirme ma demande

Je me connecte à **AMIA** pour éditer ma confirmation de mutation. Je la vérifie et contrôle les pièces à joindre. Je transmets ma demande de manière dématérialisée, par courriel, directement à mon service de gestion, à:

- pour les INFENES et ASSAE : mds-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les ADJAENES : adjaenes-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les SAENES : saenes-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les AAE : aae-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les ATRF: itrf-gestionco@ac-toulouse.fr

Entre le 31 mars et le 8 avril pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

Entre le 9 avril et le 16 avril pour les SAENES et AAE.

Étape 4 Je prends connaissance des éléments de mon dossier

Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance de l'avis et des caractéristiques, de mon dossier, validés par l'administration. J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.

Le 4 mai pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

Le 12 mai pour les SAENES et AAE.

Étape 5 Je demande un correctif à mon service de gestion

Je souhaite demander des correctifs sur **les éléments** de ma situation, les priorités légales et critères supplémentaires retenus par l'administration. Je complète le formulaire, sur le portail Colibris, et joins les pièces nécessaires à l'examen de ma demande.

Entre le 5 mai et le 15 mai à 15 h pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF. L'administration m'informe de la suite donnée à ma demande **pour le 4 juin**.

Entre le 13 mai et le 22 mai à 15h pour les SAENES et AAE. L'administration m'informe de la suite donnée à ma demande **pour le 6 juin**.

Étape 6 Je prends connaissance des résultats des mutations

Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance des résultats.

Le 4 juin pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

le 11 juin pour les SAENES et AAE.

J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.

Étape 7 Uniquement pour les candidats aux mouvements de plusieurs académies, je confirme

Je me suis inscrit(e) aux mouvements de plusieurs académies, je me connecte à **AMIA** pour confirmer mon affectation.

Entre le 6 et le 10 juin pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF préinscrits auprès de plusieurs académies.